

APPEL A CANDIDATURES POUR BENEFICIAIRES PRINCIPAUX

VIH/SIDA (Société civile), Paludisme et/ou Tuberculose

LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Le Président du Comité de Coordination des Activités du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme au Mali (CCM/Mali) a le plaisir d'informer que le Mali à travers le CCM a bénéficié des subventions du Fonds Mondial dans les série 7 (Tuberculose), 8 VIH/SIDA et 10 (Tuberculose et Paludisme).

Le CCM/Mali, après l'application des mesures conservatoires contre le Mali par le Fonds Mondial, souhaite désigner de nouveaux Bénéficiaires Principaux capables de gérer les subventions approuvées par le Fonds Mondial pour les séries suivantes :

- **Série 7 pour la composante Tuberculose**
- **Série 8 pour la composante VIH/SIDA, (Société civile)**
- **Série 10 pour la composante Tuberculose**
- **Série 10 pour la composante Paludisme**

Les activités proposées dans les différentes séries permettront de renforcer les programmes existants et/ou d'aider à financer des projets ou programmes nouveaux dans le cadre des Plans Stratégiques Nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose.

Les organisations, agences et sociétés qui souhaitent manifester leur intérêt pour être Bénéficiaire Principal pour lesdites séries doivent remplir les critères de recevabilité disponibles auprès du Secrétaire Permanent du CCM/Mali à la CPS du Ministère de la Santé Koulouba, Bamako ou sur les sites www.ccm-mali.org et www.sante.gov.ml.

Les manifestations d'intérêt pour Bénéficiaire Principal doivent, par la suite, être déposées au Secrétariat Permanent du CCM/Mali au plus tard le 28 avril 2011 à 12 heures.

Pour toute information complémentaire sur le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme, rendez vous sur le site www.theglobalfund.org ou appelez le Secrétariat Permanent du CCM/Mali au 20 23 27 25 / 76 02 22 68.